

## 3ième Conférence européenne « Fairtrade Towns »

---

Date : 6 et 7 février 2009

Lieu : Lyon, France

Organisateur : Max Havelaar France (en relation avec Fairtrade Foundation – Royaume Uni ; et Max Havelaar Belgique)

Financements : Commission Européenne (titre : Fairtrade Towns in Europe - *ONG-ED/2005/097- 494 - ref. 9*) et subvention de la Ville de Lyon

Cette conférence est le troisième et dernier volet d'une série de conférences organisées dans le cadre du projet « FairTrade Towns » sous financement européen. Cette conférence réunira des volontaires, des bénévoles, des représentants de collectivités déjà engagés ou qui veulent se lancer dans une campagne dans les trois pays co-porteurs du projet ainsi que dans 14 autres pays invités. Cette conférence et les différents ateliers y afférents permettront de faire dans un premier temps un premier bilan sur les actions menées depuis 4 ans, d'échanger expériences et savoirs faire, partager des outils et remobiliser les différents acteurs ; dans un second temps, explorer les pistes de développement et d'extension des futures campagnes : soit dans d'autres pays européens soit au Sud où il existe dorénavant des initiatives locales de promotion d'un commerce équitable Sud/Sud.

Pays invités :

- Royaume Uni
- Belgique
- France
- Danemark
- Finlande
- Espagne
- Italie
- Irlande
- Norvège
- Autriche
- Pays Bas
- Allemagne
- USA
- Australie
- Canada
- Brésil
- Ghana

Le Projet :

L'association Max Havelaar France a lancé avec deux de ses principaux homologues européens, Fairtrade Foundation (Grande Bretagne) et Max Havelaar Belgique, un projet d'ampleur à destination des collectivités territoriales de ces trois pays de l'Union Européenne : le projet « Fairtrade Towns in Europe ». Le projet vise à faire entrer les collectivités européennes dans un processus d'engagement pour le commerce équitable. Cet engagement se concrétise par le respect d'un cahier des charges précis qui propose des buts à atteindre à la collectivité engagée.

Le processus s'articule autour de 5 objectifs que la collectivité vise à atteindre :

1. La collectivité s'engage à consommer du thé et du café équitable pour ses besoins internes : manifestations, réunions, bureaux, restaurants collectifs...

2. La collectivité s'engage auprès des acteurs économiques de son territoire en les incitant à proposer une gamme de produits équitables la plus large possible, que ce soit dans les magasins (de proximité ou grande distribution) ou dans les cafés, hôtels et restaurants.
3. La collectivité s'engage auprès des acteurs locaux, des organisations et associations de son territoire en les incitant à consommer des produits équitables (écoles, clubs de sport, centres et équipements culturels...).
4. La collectivité s'engage auprès de ses concitoyens à les informer de façon régulière sur le commerce équitable, ses enjeux et ses impacts
5. La collectivité s'engage à suivre et évaluer sa démarche au moyen d'indicateurs précis et à mettre en place un comité de suivi (comité de pilotage local) afin d'assurer sur la durée l'engagement de la collectivité dans son statut de « Fairtrade Town »

Max Havelaar a développé le projet Fairtrade Towns in Europe en France et l'a adapté aux spécificités des collectivités françaises. Afin de répondre aux attentes des collectivités, Max Havelaar a travaillé en collaboration avec les celles-ci en amont et les a impliquées concrètement dans la définition du projet.

De cette collaboration est né le projet « Territoires de Commerce Equitable » (TdCE), déclinaison française du projet européen. Cette démarche propose aux collectivités de créer une dynamique nouvelle en faveur d'une consommation plus responsable. Il s'agit également d'une démarche de partenariat avec les acteurs locaux. A l'heure actuelle, 16 collectivités territoriales pilotes françaises sont engagées dans une année d'expérimentation d'un an.

- Conseil Régional des PAYS DE LA LOIRE
- Ville D'ALFORTVILLE (Val de Marne)
- Ville de CESSON (Seine & Marne)
- Ville de CLUSES (Haute-Savoie)
- Ville de DIJON (Bourgogne)
- Ville de LYON (Rhône)
- Ville de MOUANS-SARTOUX (Alpes Maritimes)
- Ville de MONTREUIL SOUS BOIS (Seine St Denis)
- Ville de NANTES (Loire Atlantique)
- Ville de TOURS (Indre & Loire)
- Ville de PARIS (Paris)
- Ville de Boulogne- Billancourt
- Ville de Saint Paul (Réunion)
- Ville de Drancy (Seine Saint Denis)
- Ville de Longjumeau (Essonne)
- Conseil Régional Pas de –Calais

Fin 2009, ces collectivités exemplaires seront rejointes par toutes les collectivités françaises désireuses de s'engager dans « Territoires de Commerce équitable ».

Le projet initié par l'association Max Havelaar France est aujourd'hui co-porté par Artisans du Monde et la PFCE (Plateforme Française pour le Commerce Equitable) et Max Havelaar.

Plusieurs partenaires sont aussi engagé dans la démarche : Communauté Européenne et Caisse des Dépôts et Consignations (financeurs), EUROMED Marseille, AACT - Association des Acheteurs des Collectivités Territoriales, APASP - Association Pour l'Achat dans les Services Publics, Comité 21 et le Groupe SOS.